

---

piètre qualité ou dangereuses soient mises sur le marché et vendues à une clientèle crédule, ou enfin que les fabricants n'approvisionnent pas de façon convenable les régions isolées, dans lesquelles les perspectives de bénéfices seraient peu intéressantes. On ne pensait guère que le libre choix du consommateur puisse être compromis par une publicité mensongère ou frauduleuse, ou que l'industrie et ses employés soient menacés par l'importation de chandelles à meilleur marché.

Mais les temps ont changé, et toutes ces situations se sont produites depuis dans une industrie ou dans une autre. Toutes ont affaibli l'influence du consommateur sur l'économie; et, dans tous les cas, le consommateur ou l'industrie ou le syndicat a appelé l'État à son secours. De plus, la population n'a cessé de demander à l'État de lui fournir des services qu'elle ne pouvait obtenir du secteur privé. Il en est résulté un accroissement de l'intervention étatique et une multiplication des organismes de réglementation et des sociétés de la Couronne, qui ont fatalement modifié l'économie de marché, comme l'avaient fait les monopoles et les quasi-monopoles dans les secteurs privé et public.

Tous les gens raisonnables reconnaissent aujourd'hui que le Gouvernement fédéral a le devoir de gérer l'économie du pays dans l'intérêt de tous ses habitants et de toutes ses régions. De ce devoir découle nécessairement l'obligation d'intervenir quand il le faut pour stimuler l'embauche, redistribuer les revenus, contenir l'inflation, réduire la pollution, protéger le consommateur, encourager la conservation des ressources et la productivité et assurer un approvisionnement suffisant de tous les produits dont nous avons besoin.

Il reste néanmoins de vastes secteurs de l'économie où le libre marché et le libre choix du consommateur sont toujours possibles. Par exemple, le commerce de détail, les industries du tourisme et des services, l'industrie vestimentaire, ainsi que les milliers de petits entrepreneurs et fabricants indépendants, offrent au consommateur un large éventail de choix.

Ni le Gouvernement ni le peuple canadiens ne désirent imposer des réglementations additionnelles aux secteurs vraiment concurrentiels de l'économie, au secteur de la petite entreprise par exemple, où la libre entreprise est prospère, où il est possible d'avoir de l'initiative, de se montrer indépendant et de prendre des risques, et où des hommes et des femmes continuent d'oeuvrer pour améliorer leur sort et celui de leurs collectivités, en consacrant à cette fin leur temps, leurs capitaux et leurs talents.

---